



Le Saint-Siège

PÈLERINAGE APOSTOLIQUE AU BRÉSIL

(30 JUIN-12 JUILLET 1980)

***DISCOURS DU SAINT PÈRE
AU CORPS DIPLOMATIQUE DU BRÉSIL****

Brasilia

Lundi, 30 juin 1980

Excellences,

Mesdames,

Messieurs,

Dès cette première journée passée dans la capitale brésilienne je suis très heureux de rencontrer les Chefs et les membres des missions diplomatiques accréditées auprès du Gouvernement de ce pays. Je vous remercie vivement d'être venus ce soir à ce rendez-vous avec le Pape, qui a lui-même des représentants dans la plupart de vos pays.

En vous exprimant, à tous et à chacun, mes salutations cordiales, je pense aussi à toutes les nations dont vous êtes les fils et que vous représentez auprès du Brésil. Et c'est à tous ces peuples dispersés dans le continent américain et dans les autres continents que j'exprime l'estime et les vœux sincères de l'Eglise; celle-ci se veut catholique, c'est-à-dire universelle, ouverte à toutes les sociétés humaines dont elle souhaite l'épanouissement original, grâce au développement de ce qu'il y a de meilleur dans leur pays, dans leur culture, dans les hommes eux-mêmes.

Votre tâche de diplomate prend place parmi les nobles moyens qui concourent au rapprochement des peuples, à leur estime réciproque et leur entente, à leurs échanges, à leur collaboration culturelle ou économique, disons à la paix.

La voie diplomatique est une voie de sagesse en ce sens qu'elle mise sur la faculté des hommes de bonne volonté à s'écouter, à se comprendre, à trouver des solutions négociées, à progresser ensemble, au lieu d'en venir à des affrontements. Aujourd'hui plus que jamais, les problèmes de paix, de sécurité, de développement ne se limitent pas aux relations bilatérales: c'est un ensemble complexe où chaque pays doit apporter sa contribution à l'amélioration des relations internationales, non seulement pour écarter les conflits ou diminuer les tensions, mais pour faire face de façon solidaire aux grands problèmes de l'avenir de l'humanité qui nous concernent tous.

Et là il faut souhaiter que chaque homme, particulièrement les responsables des nations et donc leurs représentants, aient des convictions, des principes, aptes à promouvoir le bien véritable des personnes, des peuples, à l'intérieur de la Communauté internationale. C'est ce dont veut aussi témoigner le Saint-Siège en apportant au niveau des consciences sa contribution spécifique.

Dans le cadre de cette brève rencontre, je ne peux guère qu'évoquer ces principes de paix à l'intérieur et de paix à l'extérieur. Il peut paraître banal de souligner que chaque pays a le devoir de préserver sa paix et sa sécurité à l'intérieur. Mais il doit en quelque sorte "mériter" cette paix, en assurant le bien commun de tous et le respect des droits. Le bien commun d'une société exige que celle-ci soit juste. Là où manque la justice, la société est menacée de l'intérieur. Cela ne veut pas dire que les transformations nécessaires pour amener une plus grande justice doivent s'opérer dans la violence, la révolution, l'effusion de sang, car la violence prépare une société de violence et nous, les chrétiens, nous ne pouvons y souscrire. Mais cela veut dire qu'il y a des transformations sociales, parfois profondes, à réaliser constamment, progressivement, avec efficacité et réalisme, par des réformes pacifiques.

Tous les citoyens ont part à ce devoir, mais évidemment à un titre particulier ceux qui exercent le pouvoir, car celui-ci est au service de la justice sociale. Le pouvoir a le droit de se montrer fort vis-à-vis de ceux qui cultivent un égoïsme de groupe, au détriment de l'ensemble. Il doit de toute façon se montrer au service des hommes, de chaque homme, et d'abord de ceux qui ont davantage besoin de soutien; l'Eglise, pour sa part, s'efforcera sans cesse de rappeler la préoccupation des "pauvres", de ceux qui sont désavantagés de quelque façon. En aucun cas le pouvoir ne peut se permettre de violer les droits fondamentaux de l'homme, et je n'ai pas ici à énumérer ceux que j'ai souvent mentionnés, en particulier dans mon discours du 2 Octobre de l'an dernier devant les Nations Unies.

Vis-à-vis des autres pays, on doit reconnaître à chaque nation le droit de vivre dans la paix et la sécurité, sur son propre sol, sans subir d'injustes menaces extérieures, qu'elles soient d'ordre militaire, économique ou idéologique. Ce point capital devrait faire l'unanimité des hommes de bonne volonté, et j'ose dire, d'abord des diplomates. Mais la non-ingérence ne suffit pas; car elle ne saurait signifier indifférence au sort des peuples que la nature ou les circonstances historiques ont défavorisés au point qu'aujourd'hui un grand nombre de leurs fils manquent du minimum nécessaire à une digne vie humaine, qu'il s'agisse de pain, d'hygiène ou d'instruction. Il y a une

solidarité internationale à promouvoir. On en parle beaucoup, mais la réalisation est trop mesurée ou grevée de conditions qui font peser de nouvelles menaces. La paix, ici, passe par un développement solidaire, et non par l'accumulation des armes de la peur, ou des poussées de révolte, comme je le rappelais récemment à l'UNESCO.

C'est en nous mettant constamment devant cette tâche mondiale de paix dans la justice et le développement que nous trouverons les mots et les gestes qui, de proche en proche, construiront un monde digne des humains, celui que Dieu veut pour les hommes et dont il leur confie la responsabilité, en éclairant leur conscience. C'est la confiance que je vous fais, chers diplomates, qui m'a poussé à partager avec vous cet idéal. Que Dieu vous inspire et vous bénisse! Qu'il bénisse vos familles! Qu'il bénisse et protège vos patries! Qu'il guide la Communauté internationale sur les chemins de la paix et de la fraternité!

*AAS 72 (1980), p. 834-836.

Insegnamenti III, 1 pp.1953-1955.

L'Osservatore Romano 2.7.1980 p.3.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue français n. 28 p.10.

La Documentation Catholique n.1791 p.738.

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana